

Rapport de gestion 2020

Transparency International Suisse (Transparency Suisse) prévient et combat la corruption et le blanchiment d'argent en Suisse et dans les rapports commerciaux des entreprises suisses avec l'étranger. Transparency Suisse, la section suisse de Transparency International, est une association au sens des art. 60 ss CC qui est financée par ses membres et par des donateurs.

Les principaux champs d'action de Transparency Suisse sont les suivants:

- Activités de sensibilisation et de plaidoyer pour promouvoir une législation efficace et en garantir la mise en œuvre effective, à l'attention des responsables politiques, de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile et de la population en général
- Élaboration de rapports et d'instruments de travail
- Encouragement de l'échange et de la formation continue parmi les milieux intéressés
- Prises de position (publiques) sur l'actualité

www.transparency.ch/fr

Table des matières

Avant-propos du président	5
Nos thèmes	7
Prévention et lutte contre la corruption en général	8
Lutte contre la corruption dans les secteurs de la finance et des biens de luxe	11
Activités générales en matière de lutte contre la corruption dans le secteur privé	14
Lutte contre la corruption dans le domaine du financement de la vie politique et du lobbying	17
Lancement d'alertes	20
Lutte contre la corruption dans les marchés publics	22
Lutte contre la corruption dans la coopération au développement	24
Lutte contre la corruption dans le sport	26
Lutte contre la corruption dans le secteur de la santé et dans l'industrie pharmaceutique	27
Relations publiques et publications	29
Service d'information	29
Publications	32
Manifestations	34

Transparency Suisse interne	36
Stratégie 2021 à 2024	37
Membres	38
Assemblée générale	40
Comité	42
Conseil consultatif	43
Bureau et organe de révision	44
Comptes annuels	45

Avant-propos du président

Chers membres,

En 2020, notre association a adopté des décisions importantes pour ces prochaines années, tant en ce qui concerne ses activités que les personnes qui en assurent le bon fonctionnement. Nous avons ainsi eu la main heureuse en élisant au comité Esther Maurer et Stephan Herren, deux personnes qui nous feront bénéficier de leur vaste et longue expérience du secteur public, de la société civile organisée et de l'économie privée. C'est pour moi un plaisir et un honneur d'exercer la présidence du comité depuis environ une année.

S'agissant de nos activités, notre [Stratégie 2021 à 2024](#) adoptée en 2020 marquera une nouvelle orientation. Reprenant les priorités qui ont fait le succès de notre association, elle les définit avec plus de précision et étend son champ d'action à l'échelon cantonal et communal. Cette ouverture répond à un constat: il est aussi nécessaire, aux échelons inférieurs des collectivités publiques, de consentir un gros effort de sensibilisation aux questions qui peuvent mettre en péril l'intégrité de la politique et de l'administration et aux mesures susceptibles de la renforcer. Par ailleurs, la nouvelle stratégie introduit comme priorité supplémentaire l'application du droit pénal anticorruption. Combinées avec des difficultés de preuve, les ressources limitées des ministères publics et les insuffisances des instruments de procédure pénale aboutissent malheureusement dans notre pays à de graves lacunes même dans un domaine aussi fondamental.

Parmi tous les sujets abordés par notre association en 2020, permettez-moi de m'arrêter sur celui de l'initiative sur la transparence. Si elle était adoptée, elle constituerait un changement de paradigme dans le financement de la vie politique à l'échelon fédéral: en effet, la publication des dons majeurs viendrait supplanter la pratique généralisée actuelle qui entoure d'un voile de secret le financement des campagnes et des partis politiques. Ce nouveau régime suscite craintes et soucis à un grand nombre d'acteurs politiques. L'expérience montre d'ailleurs que l'instauration des principes de publicité et de transparence soulève habituellement le scepticisme dans d'autres domaines également. Il suffit de se souvenir de l'inscription du principe de publicité dans le quotidien des autorités de nombreux cantons et de l'adoption de la loi fédérale sur la transparence. Et, comme le montre précisément cette loi, la transparence reste la cible, même une fois instaurée, de tentatives de l'administration pour la vider de sa substance. Transparency Suisse s'engagera énergiquement dans la campagne en faveur de l'initiative sur la transparence, si l'adoption du contre-projet n'aboutissait pas à son retrait.

En vous souhaitant bonne lecture de ce rapport de gestion, je vous remercie, au nom du comité de Transparency Suisse, pour votre soutien financier et moral si important.



Pr Markus Schefer
Président de Transparency Suisse

Nos thèmes

Prévention et lutte contre la corruption en général

Sensibilisation, dialogue et expertise

Voilà de nombreuses années que Transparency Suisse accorde une place centrale à la sensibilisation à la corruption en Suisse. C'est donc tout naturellement que notre organisation a de nouveau tiré parti à bon escient de ses propres canaux de relations publiques (réseaux sociaux, bulletin, communiqués de presse et site Internet) pour présenter les chantiers de la prévention et de la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent en Suisse et pour sensibiliser davantage à ce sujet tant les décideurs que l'opinion publique. Dans le même but, elle a participé à des manifestations et à des forums organisés par des tiers, même si de nombreux rendez-vous ont dû être annulés ou ont dû se tenir dans un cadre restreint en raison de la pandémie de Covid-19.

Tout aussi important pour les activités de Transparency Suisse ayant trait à la prévention de la corruption en général, le dialogue continu, parfois critique, engagé avec des partenaires, des décideurs et d'autres groupes d'intérêt importants s'est poursuivi en 2020, notamment avec des parlementaires (membres des Chambres fédérales et de certaines commissions), des représentant-e-s de l'administration fédérale (et plus précisément des départements de Justice et police, des Finances et des Affaires étrangères), de l'économie privée, des

fédérations économiques et des organisations non gouvernementales (en particulier dans le cadre de l'association de soutien à l'initiative fédérale sur la transparence).

C'est en défendant la cause de la lutte anticorruption sur le plan politique, réglementaire et social que Transparency Suisse a une fois de plus fait montre de son expertise dans ses domaines de spécialisation. Comme les années précédentes, ces compétences pointues se sont en particulier manifestées dans les prises de position rédigées pour les procédures de consultation et lors d'interventions comme expert devant des commissions parlementaires ou à l'occasion de tables rondes. En outre, Transparency Suisse a apporté une contribution importante sur le plan scientifique: son directeur a en effet rédigé, pour le tout récent commentaire juridique du code pénal suisse, la rubrique consacrée au droit pénal anticorruption.

Stratégie anticorruption de la Confédération et organe fédéral de lutte contre la corruption

C'est avec beaucoup de retard que le Conseil fédéral a finalement adopté, en novembre 2020, la première stratégie anticorruption de la Confédération. Ce document au caractère principalement interne définit une liste d'objectifs et de mesures en matière de prévention et de lutte contre la corruption pour la période allant de 2021 à 2024. Le jour même de sa publication, Transparency Suisse a diffusé une analyse critique, relayée par plusieurs médias et par les réseaux sociaux. Si elle se félicite que le Conseil fédéral ait enfin adopté sa stratégie anticorruption, notre organisation déplore en revanche que celle-ci se montre peu ambitieuse, les mesures qu'elle définit n'allant guère au-delà des engagements déjà contractés.

C'est le Groupe de travail interdépartemental (GTID) Lutte contre la corruption, un organe de planification et de coordination de la Confédération, qui a élaboré cette stratégie. En 2020, Transparency Suisse a poursuivi les échanges avec cet organe, en particulier à l'occasion de la rencontre de son nouveau président avec les responsables du GTID et lors d'une séance interne de l'administration fédérale consacrée à la mesure de la corruption, durant laquelle notre organisation a notamment présenté la méthodologie et la pertinence de l'indice de perception de la corruption de Transparency International.

Lutte contre la corruption dans les secteurs de la finance et des biens de luxe

Pour Transparency Suisse, il est primordial de mettre autant que possible un terme à l'injection en Suisse de valeurs patrimoniales provenant d'actes corruptifs ainsi qu'au blanchiment de ces valeurs avec l'aide d'acteurs suisses.

Cependant, il n'y a pas non plus eu en 2020 d'avancées significatives à signaler dans la lutte contre le blanchiment d'argent en Suisse, bien au contraire, comme le montrent les lents progrès de la réforme de la loi qui régit ce domaine (voir ci-dessous). Certes, la FINMA, l'autorité suisse de surveillance des marchés financiers, constate que les établissements qu'elle surveille honorent plus systématiquement les obligations que la loi leur impose, mais elle a dû de nouveau adopter des mesures rigoureuses relevant du droit de la surveillance et a constaté, dans une procédure d'*enforcement* introduite contre la plus grande banque privée suisse, «des manquements graves et systématiques en matière de lutte contre le blanchiment d'argent».

Quant au Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS), il a indiqué en avril 2020 avoir reçu en 2019 25% de

communications de soupçons en plus qu'en 2018, pour un total de 12 milliards de francs. Ces sommes provenaient pour l'essentiel d'escroqueries ou d'actes de corruption présumés. De surcroît, les fichiers «FinCen» publiés par le Consortium international des journalistes d'investigation ont montré que des banques du monde entier – dont la Suisse – avaient des années durant conclu des affaires pesant des milliards avec des clients à haut risque.

Révision de la loi sur le blanchiment d'argent

Au début 2020, les Chambres ont entamé l'examen de la révision de la loi sur le blanchiment d'argent, mise en route en 2019 par le Conseil fédéral principalement en réaction aux fortes pressions de la communauté internationale. Il semblait déjà clair à ce moment-là que certains groupes parlementaires et certains lobbies (liés aux milieux des avocats et des fiduciaires) allaient opposer une résistance acharnée au projet.

Cette résistance s'est manifestée ouvertement lors des délibérations parlementaires de 2020. Le Conseil des États a ainsi amputé la révision d'un de ses principaux volets (les prestations fournies en lien avec des sociétés de domicile), édulcorant le projet du Conseil fédéral au point d'en faire une miniréforme. Quant au Conseil national, il a même commencé par refuser d'entrer en matière et il a fallu attendre une deuxième tentative, fin 2020, pour qu'il décide enfin de procéder à l'examen de détail. Il faudra dès lors attendre 2021 pour voir si la réforme aboutira et, dans l'affirmative, si elle abordera réellement les problèmes que la Suisse connaît en matière de blanchiment d'argent.

Transparency Suisse est constamment intervenue tant durant les travaux préliminaires du Conseil fédéral que durant l'examen du projet par les Chambres. Elle a ainsi été la seule ONG à pouvoir participer à

l'audience d'experts organisée par la Commission des affaires juridiques du Conseil national. Par ailleurs, le président de Transparency Suisse a rédigé une tribune dans la Neue Zürcher Zeitung pour expliquer l'importance et l'urgence de la réforme.

Activités en matière de lutte contre la corruption dans le secteur privé en général

En 2020, des entreprises suisses et leurs dirigeants ont de nouveau fait l'objet d'enquêtes anticorruption en Suisse et à l'étranger en raison d'infractions présumées, parfois graves, aux dispositions légales du pays concerné. En Suisse, l'ancien patron du troisième groupe bancaire helvétique a ainsi été inculpé, notamment pour corruption active. À l'étranger, plusieurs entreprises suisses ont versé des montants se chiffrant par millions afin de clore des enquêtes menées par les autorités compétentes pour de graves infractions aux normes anticorruption.

Autant dire que la prévention et la lutte contre la corruption demeurent des enjeux majeurs aussi dans le secteur privé. Les enquêtes publiées en 2020 par Transparency International, comme l'indice de perception de la corruption ou l'«Exporting Corruption Report», confirment que la corruption reste un fléau largement répandu dans le monde et qu'il s'étend même à certains endroits, souvent des régions et des pays qui sont des débouchés importants pour les entreprises suisses à vocation exportatrice.

Dans le cas de l'«Export Corruption Report» publié à la fin de l'automne 2020, qui examine le degré d'application de la convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions internationales, Transparency Suisse a fourni les informations à la base de l'analyse de la situation en Suisse et a publié, à l'occasion de la parution du rapport, un communiqué de presse pour donner un éclairage sur le résultat helvétique (voir le chapitre «Publications»).

Sensibilisation et soutien pour des entreprises

Les petites et moyennes entreprises ne sont souvent pas ou pas assez conscientes des risques de corruption réellement présents, ni des sanctions qui les menacent, y compris en Suisse. Transparency Suisse tenait donc à faire bénéficier ces entreprises de ses compétences. C'est ainsi que des membres du bureau sont intervenus lors de plusieurs manifestations sur ce sujet, comme les séances de formation professionnelle continue de la Haute école de Lucerne ou de l'Université de Bâle. Transparency Suisse a aussi participé à l'échange annuel avec des ONG organisé par l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (ASRE) qui aide les entreprises suisses actives dans des pays à risque. Le bureau a également préparé une série de guides en matière de prévention et de lutte contre la corruption à l'intention des PME suisses et réalisé une analyse juridique de la responsabilité pénale de l'entreprise, dans le contexte de la corruption. L'avancement des travaux en 2020 permettra de les publier en 2021.

«Anti-Corruption Practitioners' Circle»

Une grande partie des activités de sensibilisation et d'assistance destinées au secteur privé est canalisée par le biais de l'«Anti-Corruption

Practitioners' Circle» (PC), un cercle toujours fort apprécié par les partenaires de Transparency Suisse (membres collectifs), qui a permis de donner aux préposés conformité et prévention de la corruption dans les entreprises la possibilité de traiter librement, sur une base confidentielle, les difficultés qu'ils ne manquent pas de rencontrer dans leur travail quotidien et les solutions que l'on peut y apporter. L'édition 2020 du PC a été consacrée aux intérêts divergents de la prévention de la corruption et de la protection des données, notamment en lien avec les enquêtes internes menées en cas de soupçon de corruption. Le second PC prévu pour les entreprises n'a pas pu avoir lieu au quatrième trimestre en raison de la situation liée à la Covid-19, pas plus que le PC organisé à l'intention des ONG. Ces deux manifestations ont été remises à l'année suivante.

Lutte contre la corruption dans le domaine du financement de la vie politique et du lobbying

La pandémie de Covid-19 et les mesures adoptées pour la combattre ont marqué de leur empreinte de nombreux domaines de la politique suisse en 2020. Dans ce contexte de crise sanitaire, il est clairement apparu que la population suisse en sait très peu sur les groupes d'intérêts qui exercent des pressions sur le Parlement, le gouvernement et l'administration, sur leur influence et sur leurs moyens. En outre, plusieurs campagnes de votation ont montré qu'il n'est plus rare qu'en Suisse aussi des groupes disposent de budgets de plusieurs millions de francs. C'est dire toute l'importance de l'engagement de Transparency Suisse en 2020 en faveur d'une meilleure réglementation et d'un accroissement de la transparence et de l'intégrité, tant dans le domaine du lobbying que dans celui du financement de la vie politique.

Initiative populaire «pour plus de transparence dans le financement de la vie politique («initiative sur la transparence»)»

En 2020, les Chambres fédérales ont poursuivi l'examen de l'initiative sur la transparence, la présentation d'un éventuel contre-projet sous

forme de loi ayant été au centre des débats. Toutefois, elles n'ont pas pu se mettre d'accord sur la teneur de ce contre-projet en 2020, de sorte qu'elles vont en décider définitivement d'ici l'été 2021.

Transparency Suisse a largement contribué à la formulation du texte de l'initiative et est également membre de l'association de soutien. En 2020, l'organisation a suivi attentivement les délibérations parlementaires et est intervenue en prenant position et en s'adressant par écrit aux membres du Parlement. Elle a aussi été présente dans le débat médiatique et public et a prononcé plusieurs exposés sur le sujet, notamment auprès de la Section suisse de la Commission internationale des juristes et à l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) de Lausanne. Transparency Suisse a par ailleurs participé à toutes les séances de l'association de soutien et a été régulièrement en échange avec ses coprésidentes.

Lobbying

Les activités parlementaires sur le front de la transparence et de l'intégrité du lobbying ont progressé en 2020, dans l'esprit des demandes formulées par Transparency Suisse dans son étude de 2019. Des parlementaires ont ainsi déposé diverses interventions qui reprenaient ces revendications. Il est par exemple particulièrement réjouissant que la Commission des institutions politiques du Conseil national ait décidé d'élaborer une loi pour limiter de façon stricte le nombre de mandats de lobbying rémunérés des député-e-s qui siègent dans les commissions parlementaires. Le Parlement a en revanche refusé d'autres améliorations et modifications urgentes, en ce qui concerne notamment l'empreinte législative, les voyages payés par les lobbyistes, la publication des revenus tirés des mandats ou la révision du régime d'accès au bâtiment du Parlement pour les lobbyistes externes. En

2020, Transparency Suisse a suivi de très près ces travaux parlementaires, notamment en présentant plusieurs analyses aux membres des commissions compétentes et aux autres parlementaires.

Lancement d'alertes

Le propre de la corruption réside en particulier dans son caractère occulte. C'est dire l'importance des lanceurs-euses d'alerte dans la lutte contre ce phénomène. En 2020, leur intervention a de nouveau été nécessaire pour faire éclater au grand jour des infractions pénales, et notamment plusieurs graves affaires de corruption, de népotisme et d'autres abus de pouvoir choquants. Le Bureau de communication pour lanceurs d'alerte de la Confédération a de nouveau enregistré une forte hausse des signalements, jugés «utiles» à plus de 60%. Fin novembre, le Contrôle fédéral des finances a indiqué, à la suite de ses enquêtes sur les abus liés aux aides octroyées par la Confédération en raison de la pandémie, que de nombreux cas n'auraient pas été découverts sans l'intervention d'un ou d'une lanceur-euse d'alerte.

Protection légale des lanceurs-euses d'alerte

En contraste avec leur importance pour l'État, la société et l'économie, les lanceurs-euses d'alerte sont trop souvent traités d'une façon choquante. En Suisse, ce sont surtout les insuffisances en matière de sécurité juridique et de protection au travail qui posent problème. En dépit du fait que Transparency Suisse s'investit considérablement depuis des années dans cette thématique, il est à craindre, sur la base des événements politiques survenus en 2020, que cette situation problématique reste figée, du moins à court terme: au début mars 2020, le Conseil national a en effet enterré un projet de révision du code des obligations, après plus de douze ans de débat sur les modifications à

y apporter. Pour éviter l'échec total de cette révision importante, Transparency International avait formulé avant les délibérations décisives une solution de compromis avec des organisations et des député-e-s disposés à coopérer. Ce projet de loi aurait constitué un premier pas dans la bonne direction. Malheureusement, cette proposition a elle aussi échoué au Conseil national, en raison de l'opposition frontale de parlementaires des camps politiques les plus divers.

Lutte contre la corruption dans les marchés publics

Les fonds consacrés par les communes, les cantons et la Confédération à l'acquisition d'immeubles, de biens et de prestations de services se montent à quelque 40 milliards de dollars par an. En septembre 2020, le peuple a accepté l'achat de nouveaux avions de combat. Pour ce seul projet, la Confédération passera ces prochaines années des commandes et des contrats totalisant près de six milliards de francs.

Transparency Suisse a de nouveau suivi l'évolution de la situation dans le domaine des marchés publics et pris publiquement position sur l'actualité, notamment lorsque les médias ont rapporté que le Département des affaires militaires avait attribué des marchés dans le domaine informatique sans satisfaire entièrement au principe de transparence ou lorsqu'il s'est avéré que certains services de la Confédération avaient reçu, pour des manifestations ou d'autres activités, des dons d'entreprises qui se présentaient aux appels d'offres de la Confédération.

Principe de la transparence dans l'administration

La prévention de la corruption et de tout acte pouvant exercer une influence problématique sur l'adjudication de marchés est d'une importance primordiale en raison du gros volume en jeu et du fait que des marchés publics impliquant de grosses sommes sont passés dans des branches ou sur des marchés présentant un risque de corruption. Dès lors, les adjudicateurs doivent non seulement respecter strictement les normes d'adjudication, mais aussi garantir la transparence, tant en publiant de leur propre gré les informations importantes qu'en autorisant la consultation de leurs dossiers, conformément à l'obligation faite depuis 15 ans aux autorités fédérales en vertu de la loi fédérale sur le principe de la transparence dans l'administration (loi sur la transparence, LTrans).

Eu égard à la portée de la LTrans dans le domaine des marchés publics en particulier et de la lutte contre la corruption en général, Transparency a participé en 2020 à la procédure de consultation concernant la révision de cette loi en exigeant de renforcer tant le principe de transparence que la loi dans son ensemble.

Lutte contre la corruption dans la coopération au développement

Compte tenu de l'ampleur du phénomène de la corruption dans des régions dans lesquelles sont actifs des acteurs publics et privés de la coopération au développement, Transparency Suisse a poursuivi en 2020 ses activités de sensibilisation et de transmission de connaissances en faveur des organisations suisses engagées dans ce domaine. Elle a ainsi procédé, à plusieurs niveaux, à un échange suivi avec ces acteurs.

Transparency Suisse est de nouveau intervenue en tant que partenaire du Centre d'études africaines de l'Université de Bâle lors d'un cours de perfectionnement de deux jours, durant lesquels des expert-e-s de l'organisation ont transmis leurs connaissances et abordé avec des représentant-e-s des ONG et des entreprises des sujets pratiques en lien avec la corruption.

Par ailleurs, Transparency Suisse a notamment mis à la disposition de son réseau d'ONG un guide concis élaboré par le Secrétariat international de Transparency pour aborder les enjeux particuliers que la pandémie pose aux acteurs privés et publics de la coopération au développement en matière de lutte anticorruption. Ce guide met en exergue les risques accrus de corruption qui résultent du versement d'aides

financières et d'autres mesures de lutte contre la pandémie et présente tant des stratégies que des mesures utiles pour écarter au mieux ces risques.

Le «NGO Practitioner's Circle» que Transparency Suisse organise à l'intention des ONG de développement n'a pas pu avoir lieu au dernier trimestre de 2020 en raison de la situation sanitaire et a été reprogrammé pour 2021. Il abordera en particulier des sujets utiles à la lutte contre la corruption qui se rapportent à la conformité et à la bonne gouvernance des organisations privées d'aide au développement.

Lutte contre la corruption dans le sport

Des fédérations sportives internationales ayant leur siège en Suisse et leurs représentants ont de nouveau été signalés en 2020 comme auteurs d'actes de corruption et d'autres infractions par des autorités publiques et par des médias d'investigation. Durant l'année passée, la plupart des nombreuses procédures introduites en Suisse et à l'étranger par les autorités pénales en lien avec la FIFA (Fédération internationale de football) ont suivi leur cours. Le Tribunal pénal fédéral a ainsi condamné un fonctionnaire pour faux dans les titres. À l'étranger, de nouvelles enquêtes ont été ouvertes par les ministères publics et des tribunaux d'appel ont ratifié les condamnations prononcées par des instances inférieures. Aux États-Unis, une grande banque suisse a également fait l'objet d'enquêtes pénales dans le contexte de la FIFA, une procédure close par le versement de près de 80 millions de dollars.

Transparency Suisse a suivi d'un regard critique ces affaires parmi d'autres ayant éclaboussé le sport international et présentant un lien direct avec la Suisse et a pris publiquement position, notamment lorsque l'ancien président de la Fédération internationale des luttes associées, dont le siège est en Suisse, a fait les gros titres des journaux. Des quotidiens romands ont en effet révélé que ce président, de nationalité suisse, et sa femme avaient accepté des autorités de l'Azerbaïdjan des paiements s'élevant à plusieurs millions de francs à titre de «cadeaux privés».

Lutte contre la corruption dans le secteur de la santé et dans l'industrie pharmaceutique

En dépit de certaines améliorations dans le domaine de la législation et de l'autorégulation, les risques de corruption demeurent élevés dans le secteur de la santé et dans l'industrie pharmaceutique, tant en Suisse que dans des pays étrangers où des entreprises suisses sont actives. Ainsi, les États-Unis ont mené en 2020 une enquête pénale contre une grande entreprise pharmaceutique ayant son siège en Suisse, l'accusant de graves infractions à la législation anticorruption. La procédure s'est close par un versement de plusieurs centaines de millions de dollars.

L'exposition au risque du secteur est encore plus évidente depuis l'éclatement de la pandémie de Covid-19: les pouvoirs publics ont en effet injecté d'énormes sommes dans la santé publique. On attend des secteurs de la recherche et de l'industrie qu'ils mettent au point et produisent rapidement des appareils médicaux et des médicaments – principalement des vaccins –, tandis que les responsables politiques et les autorités publiques doivent, en toute hâte, attribuer de gros marchés, ainsi que des subventions considérables, et intervenir de diverses manières dans le système complexe qu'est la santé. Ce contexte accroît les risques d'opacité, de conflits d'intérêts,

de corruption et d'autres abus de pouvoir qui nuisent à l'État et à la société, une bonne raison pour que Transparency Suisse ait de nouveau suivi de près l'évolution de la situation dans ce secteur.

Relations publiques et publications

Service d'information

Service de conférence

En 2020, des représentants du bureau sont de nouveau intervenus sur des sujets en lien avec la corruption lors de diverses manifestations organisées par des groupes d'intérêt importants pour Transparency Suisse et ont participé à des tables rondes, même si plusieurs événements ont eu lieu uniquement en ligne ou ont été purement et simplement annulés en raison de la situation sanitaire. Transparency Suisse est ainsi intervenue non seulement dans des établissements d'enseignement de degré tertiaire, mais aussi à l'assemblée annuelle de la section suisse de la Commission internationale des juristes, lors de la journée des cadres du département des finances de la ville de Zurich et de l'atelier d'automne du Groupe de travail interdépartemental (GTID) de lutte contre la corruption de la Confédération.

Relations médias et réseaux sociaux

En Suisse comme ailleurs, le débat médiatique, politique et aussi social a tourné autour de la pandémie de Covid-19, qui a monopolisé l'attention des principales plateformes médiatiques, de sorte que

d'autres sujets importants – y compris ceux qui relèvent de la sphère d'intérêt de Transparency Suisse – ont été relégués dans l'ombre. Transparency Suisse n'a par conséquent pas atteint en 2020 une présence médiatique aussi élevée qu'en 2019. Néanmoins, grâce à ses intenses activités de communication, elle est parvenue à avoir un écho aussi régulier que perceptible dans les médias, en particulier dans des médias à grand rayonnement (notamment les programmes et les plateformes d'information de RTS, SRF et RSI ainsi que des quotidiens à grand tirage) et également dans des publications qui façonnent l'opinion (comme une chronique dans la Neue Zürcher Zeitung).

Transparency Suisse a aussi tiré habilement parti de ses propres canaux. Elle a ainsi fait un usage régulier de ses comptes Twitter et Facebook pour ses relations publiques, en complément à son bulletin (voir le chapitre suivant) et à plusieurs communiqués de presse. C'est surtout sur Twitter que l'organisation a continué à étendre son rayon d'action, avec plus d'un millier d'abonnés.

Bulletin d'information

En 2020, le bureau a publié trois numéros du bulletin «Tinsight Corruption», qui est à chaque fois aussi diffusé sur les réseaux sociaux et sur le site www.transparency.ch/fr. Chaque bulletin présente des informations sur les activités de Transparency Suisse, sur l'actualité de la lutte anticorruption et sur les prochaines manifestations. Le nombre d'abonné-e-s dépasse les 1400, de sorte que le lectorat de notre organe d'information a une nouvelle fois augmenté.

Site Internet

Rendue nécessaire pour des raisons techniques, la reprogrammation du site Internet a été menée à terme par le bureau et par un prestataire

externe conformément aux prévisions et achevée à notre satisfaction. Transparency Suisse en a profité pour mettre à jour la teneur de certaines rubriques, mais n'a pas modifié la conception de base ni la structure du contenu, qui ont fait leurs preuves.

Publications

Indice de perception de la corruption 2019

Fin janvier 2020, Transparency International a publié l'indice mondial de perception de la corruption 2019 (Corruption Perceptions Index 2019, CPI). Le CPI 2019 a été calculé pour le secteur public de 180 pays sur la base des appréciations d'expert-e-s du monde scientifique et des milieux économiques. La Suisse est pratiquement restée au même niveau par rapport à 2018: elle a obtenu le même total de points, mais recule néanmoins d'une place pour se situer au quatrième rang (à égalité avec la Suède et Singapour). Dans le communiqué de presse qu'elle a publié à l'occasion et sur les réseaux sociaux, Transparency Suisse a signalé que la Suisse, en dépit de ce bon résultat, fait du surplace et continue à présenter d'importants chantiers, surtout dans des domaines qui ne sont pas pris en considération pour le CPI, comme la lutte contre le blanchiment d'argent et la lutte contre la corruption dans le secteur privé.

Exporting Corruption Report 2020

À un rythme habituellement bisannuel, Transparency International dresse l'état des lieux des progrès accomplis par les États parties à la Convention de l'OCDE contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales. Publié en octobre, l'«Exporting Corruption Report 2020» dresse un constat décevant: la corruption reste un problème majeur du commerce interna-

tional. Sur les 47 États étudiés, la Suisse ainsi que trois autres nations figurent parmi les pays «activement» engagés dans la mise en œuvre globale de la convention.

Transparency Suisse, qui avait fourni les informations nécessaires à l'analyse de la mise en œuvre de la convention par la Suisse, a publié son propre communiqué pour rappeler que notre pays, en dépit de son bon classement général, présente toujours d'importants chantiers en matière de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent.

Manifestations

La pandémie de Covid-19 a contraint Transparency Suisse à réaliser plusieurs manifestations et rencontres par visioconférence ou par correspondance (ce fut le cas de son assemblée générale, voir le chapitre «Transparency Suisse interne»). Des manifestations ont même dû être purement et simplement annulées, comme certains ateliers des «Practitioner's Circles» conçus pour les membres collectifs de Transparency Suisse (voir ci-dessus) ou la table ronde qui, consacrée à un sujet en lien avec la corruption, clôt traditionnellement l'assemblée générale. Et tout particulièrement, Transparency Suisse n'a pas pu organiser la fête prévue en automne 2020 à Berne pour célébrer ses 25 ans d'existence.

Réunion annuelle des membres (RAM)

En raison de la pandémie, la Réunion annuelle mondiale des membres (RAM) de Transparency International (TI) de mi-novembre n'a pu avoir lieu que sur des canaux numériques. Transparency Suisse y était représentée par son président et par son directeur.

La Réunion annuelle des membres a accepté toutes les propositions du comité («Board of Directors»), et notamment la réélection de l'actuelle présidente de l'organisation, Delia Ferreira Rubio, et de quatre autres membres du comité. L'assemblée a élu membres de ce même comité Susan Côté-Freeman, présidente de TI Canada, et Sawsan Gharaibeh, ancienne collaboratrice du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et ancienne présidente de TI Jordanie.

Les sections nationales de TI ont approuvé la nouvelle stratégie 2021-2030 qui prend le relais de l'ancienne stratégie sur cinq ans arrivée à son terme fin 2020. Sous le titre générique de «Holding Power to Account», cette stratégie définit un total de sept objectifs, et notamment la préservation des collectivités et de leurs ressources contre la corruption, la suppression des flux financiers illégaux, le renforcement de l'intégrité dans le monde politique et l'économie ainsi que l'efficacité dans l'application des normes et dispositions anticorruption. La stratégie et des documents d'appui peuvent être consultés sur le site www.transparency.org (> «About» > «The Organisation» > «Strategy»).

Transparency Suisse interne

Stratégie 2021 à 2024

La stratégie 2016 à 2020 de Transparency Suisse est parvenue à échéance le 31 décembre 2020. Après des travaux préliminaires poussés, le comité a approuvé, lors de sa séance du 10 novembre 2020, la stratégie de l'organisation pour les quatre prochaines années. Comme l'antérieure, cette nouvelle stratégie s'aligne sur la stratégie mondiale de Transparency International (voir à ce sujet le chapitre précédent).

La stratégie 2021 à 2024 se greffe sur l'analyse du contexte, les objectifs et les mesures de la stratégie qu'elle remplace qui, selon l'avis unanime du comité et du bureau, ont fait pour l'essentiel leurs preuves. Ce constat est particulièrement vrai de l'identité et des méthodes de travail de Transparency Suisse, de ses principaux objectifs et de ses priorités thématiques ayant un lien avec la Suisse: la lutte contre la corruption et la promotion de l'intégrité dans le monde politique, l'administration, l'économie et d'autres acteurs non gouvernementaux, ainsi que la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent. La nouvelle stratégie ajoute aux priorités stratégiques déjà définies l'application du droit pénal anticorruption en Suisse. Transparency Suisse continuera à aborder ces sujets principalement à l'échelon fédéral (Confédération), mais interviendra aussi, pour certains domaines et cas de figure, à l'échelon des cantons et des communes, dans les limites de ses ressources.

La stratégie 2021 à 2024 peut être consultée sur le site www.transparency.ch/fr («Portrait» > «Documents de base»).

Membres

Membres individuels

Au 31 décembre 2020, Transparency Suisse comptait 259 membres individuels, contre 237 en 2019, de sorte qu'elle a de nouveau enregistré une augmentation réjouissante de ses effectifs.

Membres collectifs

En dépit de la situation économique tendue dans laquelle se sont trouvées de nombreuses entreprises en raison de la pandémie de Covid-19, le nombre de membres collectifs de Transparency Suisse (entreprises, ONG et services de l'administration) est resté dans l'ensemble stable. L'organisation a ainsi enregistré les départs de bSquare AG, d'EY Ernst & Young AG et de Swiss Casinos AG en fin d'exercice et l'adhésion de la société SUSANNEGRAU Consulting GmbH en 2020. Au 1^{er} janvier 2021, 42 organisations étaient membres collectifs de Transparency Suisse (1^{er} janvier 2020 : 44).

Au 31 décembre 2020, les organisations suivantes étaient membres de Transparency Suisse: ABB Suisse SA, Action de Carême, Alliance-sud, Basel Institute on Governance, BDO AG, bSquare AG, Chemins de fer fédéraux (CFF), Contrôle fédéral des finances (CDF), Cotecna Inspection SA, Durrer Spezialmaschinen AG, Ecofact AG, Entraide protestante suisse, EY Ernst & Young AG, Fédération des Entreprises Romandes, Fondation Ethos, Geberit International SA, Haute école d'économie FHNW, Hawa Sliding Solutions SA, Helvetas Swiss Intercooperation, Implenla SA, Institute for Compliance and Quality Management SA, La Poste Suisse SA, Monbijou Bern - begleitetes Wohnen in der Stadt, Nodon Consulting AG, Pain pour le prochain, PEQ GmbH,

Philip Morris International, PostFinance SA, Pricewaterhouse Coopers, Rieter Management AG, Ruag Holding AG, SGS SA, Siemens Suisse SA, Sika SA, Spie Suisse SA, Société suisse des entrepreneurs (SSE), SSR SGR, Stream House AG, SUSANNEGRAU Consulting GmbH, Swiss Casinos AG, Swisscontact, Swisscom (Suisse) SA, Switzerland Global Enterprise, Symfact SA et World Vision Suisse.

Donateurs

Transparency Suisse remercie le KBA-NotaSys Integrity Fund et la Fondation pour la lutte contre la corruption pour leur généreux soutien, ainsi que tous les donateurs individuels qui nous ont versé des dons de divers montants. En application de nos normes de transparence, nous publions dans les comptes annuels (voir ci-dessous) le nom de toutes les personnes ayant effectué un don de 2000 francs et plus.

Assemblée générale

En raison de la crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid-19 durant le premier semestre, la participation physique des membres à l'assemblée générale (AG) du 25 mai 2020 s'est avérée impossible. Pour cette raison, Transparency Suisse a réalisé son AG par voie de correspondance, conformément à l'ordonnance 2 Covid-19 du Conseil fédéral. À cet effet, le comité avait invité au préalable les membres de Transparency Suisse à voter par correspondance. De la sorte, ces derniers ont pu exercer leurs droits de participation et de décision conformément à la loi et aux statuts, même dans les circonstances particulières qui régnaient lors de l'exercice écoulé.

Les membres ont approuvé sans opposition tant le procès-verbal de l'assemblée générale de l'exercice précédent que le rapport annuel et les comptes 2019 et donné décharge au comité et au bureau. Le président Eric Martin ayant annoncé son intention de ne pas se représenter comme président et membre du comité après un mandat de six ans, l'assemblée a élu à l'unanimité le Pr Markus Schefer, professeur ordinaire de droit public et administratif à l'Université de Bâle, président et nouveau membre du comité de Transparency Suisse. L'assemblée a aussi élu membres du comité Stephan Herren, président du conseil d'administration du groupe bernois VonGraffenried, et Esther Maurer, qui a exercé les postes de vice-directrice du Secrétariat d'État aux migrations, de cheffe du département de la police de la ville de Zurich et de directrice de Solidar Suisse. Esther Maurer accède aussi à la fonction de vice-présidente. Nommé à une fonction de cadre au

sein de l'administration fédérale, Mark van Thiel, vice-président jusqu'à l'assemblée 2020, ne s'est pas présenté à la réélection.

Transparency Suisse a présenté le nouveau président et la nouvelle vice-présidente dans un communiqué de presse, dans son bulletin d'information et sur les réseaux sociaux.

Comité

Après les élections tenues lors de l'assemblée générale 2020 (voir chapitre précédent), le comité de Transparency Suisse compte les sept membres suivants (état: 31 décembre 2020):

Pr Markus Schefer, président, Bâle (depuis 2020)

Esther Maurer, vice-présidente, Zurich (depuis 2020)

Éric M. Amstutz, membre et caissier, Genève (depuis 2015)

Dr Karen Egger, membre, Coppet (depuis 2015)

Pr Astrid Epiney, membre, Fribourg (depuis 2019)

Dr Stephan Herren, membre, Berne (depuis 2020)

Konrad Meyer, membre, Winterthur (depuis 2014)

Conseil consultatif

En 2020, le comité a élu au conseil consultatif Walter Mäder, avocat et ancien procureur de la Confédération. Ont quitté cet organe Alessandro Brenci et Jean-Pierre Méan.

De la sorte, le conseil consultatif comprend les huit membres suivants au 31 décembre 2020:

Nadia Balgobin, Chêne-Bourg
Pr Jean-Loup Chappelet, Lausanne
Martin Graf, Berne
Dr Christoph Lanz, Berne
Walter Mäder, Berthoud
Yvan Maillard Ardeni, Marly
Dr Bertrand Perrin, Tramelan
Marc Steiner, Saint-Gall

Bureau et organe de révision

Martin Hilti reste à la tête du bureau (taux d'occupation: 80%). Le directeur adjoint Alex Biscaro, également à 80%, est lui aussi au bénéfice d'un engagement de durée indéterminée (état: 31 décembre 2020).

Comme les années précédentes, le bureau a accueilli des stagiaires scientifiques pendant plusieurs mois. Il a ainsi été secondé par Benjamin Trachsel et par Daniel Mahrer.

L'organe de révision est toujours la société BDO AG (Berthoud).

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre

	2020	2019
Liquidités	337 375	350 255
Créances résultant de livraisons et de prestations :	0	2 097
Créance envers la Fondation pour la lutte contre la corruption	0	30 000
Correction de valeur Créances résultant de livraisons et de prestations	0	-1 850
Compte de régularisation de l'actif	12 777	14 080
ACTIF CIRCULANT	390 152	394 582
Mobilier et installations	1	1
Technologies de l'information et de la communication	1	1 699
ACTIF IMMOBILISÉ	2	1 700
Total Actif	390 154	396 282
Dettes résultant d'achats et de prestations	9 389	0
Compte de régularisation du passif	5 220	8 366
ENGAGEMENTS À COURT TERME	14 609	8 366
Capital libre	375 545	387 916
CAPITAL DE L'ORGANISATION	375 545	387 916
Total du passif	390 154	396 282

Compte de résultats

	2020	2019
Libéralités reçues	165 327	261 742
Cotisations	163 250	162 912
Produits divers	3 549	14 055
Dissolution / Constitution CV Créances résultant L+P	1 850	-800
Produit d'exploitation	333 976	437 909
Cotisations et subventions versées	253	747
Charges de personnel	292 490	303 495
Biens, services et marchandises	51 843	36 694
Amortissements	1 698	1 699
Charges d'exploitation	346 284	342 635
Résultat d'exploitation	-12 309	95 274
Résultat financier	-195	-169
Résultat exceptionnel	132	316
Résultat annuel avant variation du capital du fonds	-12 372	95 421
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	-12 372	95 421
Attribution au / Prélèvement sur le capital libre	12 372	-95 421
Résultat annuel après variation du capital de l'organisation	0	0

Tableau de variation du capital

2020

	État au 01.01.	Attributions	Utilisation	Total Variation	État au 31.12.
Capital de l'organisation					
Capital généré libre	387 916			-12 372	375 545
Résultat annuel		-12 372		12 372	
Total capital de l'organisation	387 916	-12 372	0	0	375 545

2019

Capital de l'organisation					
Capital généré libre	292 495			95 421	387 916
Résultat annuel		95 421		-95 421	
Total capital de l'organisation	292 495	95 421	0	0	387 916

Annexe aux comptes annuels 2020

Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes annuels de Transparency Suisse est conforme au code suisse des obligations (CO) et aux directives adoptées par la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales, ainsi que norme 21). Les comptes annuels donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Principe de permanence

Transparency Suisse a appliqué pour la première fois les principes de présentation des comptes du droit suisse (art. 956 ss. CO) lors de l'établissement des comptes annuels 2015. Les comptes annuels établis selon les normes comptables des Swiss GAAP RPC, qui donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats, peuvent, dans certains cas, être contraires aux dispositions légales du code des obligations suisse. Dans ce cas, nous avons choisi des méthodes de présentation et d'inscription au bilan conformes aux deux corpus de normes afin de satisfaire aux dispositions en vigueur. Les normes d'évaluation sont ainsi conformes tant aux Swiss GAAP RPC qu'au code des obligations et aux statuts.

Transparency Suisse fait partie de Transparency International

Transparency International Suisse (Transparency Suisse) est la section suisse de Transparency International et a été fondée en 1995 en tant qu'association régie par les art. 60 et suiv. du code civil suisse; elle n'a pas de liens financiers avec Transparency International, dont le siège est à Berlin.

Commentaires des postes du bilan

ACTIF

Actif circulant

Liquidités

Ce poste comprend les avoirs en caisse, en banque (Raiffeisen) et l'avoir auprès de Paypal.

Créances

À la date de clôture du 31 décembre 2020, Transparency Suisse n'avait pas de dettes résultant d'achats et de prestations non réglées.

Actifs de régularisation

Ce poste comprend les postes de l'actif résultant de la délimitation par matière et par exercice des postes des charges (loyer et décomptes des primes des assurances sociales). Ces postes sont inscrits à l'actif à leur valeur nominale.

Actif immobilisé

Les achats d'importance, d'une valeur supérieure à CHF 3000, sont inscrits à l'actif et amortis linéairement. En 2020, Transparency Suisse n'a procédé à aucun achat d'importance.

PASSIF

Engagements à court terme

Dettes résultant d'achats et de prestations

Les dettes résultant d'achats et de prestations non réglées à la date de clôture du 31 décembre 2020 ont été saisies à leur valeur nominale.

Passifs de régularisation

Il s'agit de dépenses régularisées. Les postes habituels des frais de personnel et d'exploitation ont fait l'objet d'une régularisation par exercice. Par ailleurs, les honoraires dus pour l'établissement des comptes annuels et leur révision ont aussi fait l'objet d'une régularisation. Ces postes sont inscrits au passif à leur valeur nominale.

Capital de l'organisation et fonds

Cf. le tableau de variation du capital.

Résultat annuel

Par décision prise par voie de circulaire, le comité a décidé de mettre la perte annuelle de CHF 12 372 au débit du capital de l'organisation.

Précisions sur le produit

	2020	2019
Libéralités reçues		
Avina Stiftung	0	25 000
Fondation pour la lutte contre la corruption <i>après déduction de la dissolution du compte de régularisation de l'exercice précédent</i>	80 000 <u>-30 000</u>	30 000 <u>0</u>
Fondation pour la lutte contre la corruption net	50 000	30 000
BDO AG	4 470	4 700
KBA-NotaSys Integrity Fund	85 000	80 000
Swiss Casinos Services AG	5 000	5 000
Pestalozzi Heritage Foundation	0	100 000
Cina Manuel	7 000	0
Steiner Niklaus	2 000	2 000
Suter Michael	2 000	2 000
Libéralités diverses (< CHF 2 000)	9 857	13 042
Total libéralités reçues	163 250	261 742
Cotisations		
Membres collectifs	141 200	143 475
Membres individuels	22 050	19 437
Total des cotisations	163 250	162 912

Produits divers

Honoraires de conférencier	3 518	2 307
Produit des brochures	0	0
Produit des manifestations	0	11 541
Autres produits	31	207
Total des produits divers	3 549	14 055

Autres indications

Rémunérations versées aux membres du comité

Les membres du comité et du conseil consultatif fournissent leurs prestations à titre bénévole. Leurs dépenses leur sont remboursées en fonction des frais effectifs.

Rémunération versée à la direction

La rémunération versée en 2020 aux membres de la direction (directeur et directeur adjoint) s'est élevée à CHF 224 000. Leurs dépenses leur ont été remboursées en fonction des frais effectifs.

Équivalents plein temps durant l'exercice

L'association Transparency Suisse employait moins de 10 employé-e-s (équivalents plein temps) durant l'exercice 2020.

Engagements conditionnels

Transparency Suisse n'a pas d'engagement conditionnel envers d'autres personnes morales ou envers des particuliers.

Événements postérieurs à la date de clôture

À notre connaissance, aucun événement important pouvant avoir une influence sur les comptes annuels 2020 ne s'est produit après la date de clôture.

Rapport de performance

S'agissant du rapport de performance de Transparency Suisse, nous renvoyons le lecteur aux informations détaillées du rapport annuel qui précède.

Transparency International Suisse
Schanzeneckstrasse 25
Case postale
3001 Berne

+41 31 382 35 50
info@transparency.ch

www.transparency.ch/fr
twitter.com/transparency_ch
facebook.com/transparency.ch

© Transparency International Suisse
Mars 2021 (informations à jour au 31 décembre 2020, sauf indication contraire)